



# Le point sur... Les 30 ans du Bac Pro

commissions  
professionnelles  
consultatives

# cpc info 58

## second semestre 2016

# Avant-propos

Dans le cadre du colloque international consacré aux trente ans du Baccalauréat Professionnel (Bac Pro) qui s'est tenu à Lille du 17 au 19 novembre 2015, les différentes interventions témoignent de la richesse et de la diversité de l'enseignement professionnel. Celui-ci contribue fortement à l'économie en formant des jeunes aux métiers dont les entreprises ont besoin, aussi bien dans le domaine industriel que tertiaire. C'est également un levier pour les jeunes pour leur insertion et leur évolution professionnelles. Plus particulièrement, le Bac Pro, créé par décret le 27 novembre 1985, a permis de former des techniciens qualifiés pour répondre aux attentes des entreprises dans un contexte de mutations technologiques et de hausse de la qualification professionnelle ; il a été également vecteur de mobilité sociale.

La sélection d'articles<sup>(1)</sup> qui composent ce numéro rend compte de différents aspects de la voie professionnelle. Le premier article dresse un portrait du Bac Pro, portrait de changements mais aussi de permanences. Le second article évoque le Baccalauréat de Technicien (BTn) qui, dès sa création en 1965, traduit la volonté de démocratiser l'accès au secondaire, l'enseignement technique devant être « développé considérablement dans ses effectifs et souvent dans sa diversité ». Les questions autour de la valorisation de ce diplôme, de la filière technique dans son ensemble, des positions divergentes des branches professionnelles quant à la formation de cadres techniques, ainsi que de la poursuite d'études ou de l'insertion immédiate anticipent les débats qui concerneront le Bac Pro.

Deux articles analysent les évolutions du Bac Pro désormais préparé en trois ans. Dès sa création, ce qui caractérise le Bac Pro en fait un diplôme à part : une finalité première qui est l'insertion (et non pas la poursuite d'études dans le supérieur à l'instar des autres Baccalauréats), des stages en entreprise qui inaugurent une forme d'alternance sous statut scolaire et qui attribuent aux entreprises un rôle déterminant dans la formation, enfin l'approche par compétences dans le cadre de la construction de son référentiel. Le Bac Pro constitue, dès le départ, l'élément fondateur de la nouvelle politique éducative : faire évoluer l'offre de diplômes de la voie professionnelle et permettre de conduire 80 % d'une génération au niveau du Bac. Sa création est un succès ; il occupe une place centrale dans l'offre de diplôme de niveau IV de la filière professionnelle (le niveau IV représentant la majorité des effectifs de formés) devenant le 2<sup>e</sup> Bac de France. Aujourd'hui, alors que l'objectif devient de mener 60 % d'une génération à un diplôme de l'enseignement supérieur d'ici 2025, le rôle du Bac Pro est prépondérant compte tenu de son développement. Enfin, un article analyse la place du Bac Pro dans l'apprentissage.

Trois articles portent respectivement sur la place des mathématiques, la question de l'autonomie à partir de l'exemple du Bac Pro Gestion Administration (GA) et les évolutions du Bac Pro dans le secteur de l'automobile. L'objectif de l'enseignement des mathématiques au Bac Pro est de donner aux élèves les connaissances, la formation de l'esprit (rigueur du raisonnement, autonomie de pensée) et les compétences nécessaires pour favoriser leur adaptation aux évolutions économiques. Il s'agit de faciliter l'articulation entre mathématiques et enseignements techniques, ce qui induit des pratiques pédagogiques innovantes et des études et des résolutions de situations et de problèmes professionnels. Les connaissances et les pratiques sont systématiquement contextualisées. L'autonomie est une des caractéristiques du niveau IV et donc du Bac Pro qui forme des professionnels capables de prendre des décisions et de maîtriser un environnement technique et technologique complexe. En prenant l'exemple du Bac Pro GA, l'auteur montre que les jeunes apprennent à travailler en autonomie et en équipe ; l'enseignement vise à créer une double articulation entre les niveaux individuel et interindividuel et les niveaux intragroupe et intergroupe. Les évolutions du Bac Pro de l'automobile suivant les changements économiques et les besoins des entreprises de la filière automobile témoignent de la permanence du lien étroit entre les acteurs professionnels du secteur et ceux du système éducatif.

Les deux derniers articles portent respectivement sur la reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives, en particulier celle du Bac Pro et sur le choix de faire un Bac Pro. Il est précisé, qu'hormis pour les professions réglementées, le droit du travail n'impose aucune contrainte aux employeurs quant à la reconnaissance des diplômes comme instrument de classement des emplois. Le Bac Pro n'est cité que dans 23 % des conventions collectives (contre 61 % pour le CAP et, au niveau IV, 33 % pour le Baccalauréat général ou 28 % pour le BP) et majoritairement dans celles de l'industrie (37 % contre 18 % dans les services). Lorsqu'il est présent dans les conventions, il structure le haut des grilles *Ouvrier*, mais ouvre rarement l'accès à la catégorie de technicien. Seules 8 % des branches professionnelles prévoient un seuil d'accueil et une garantie de classement dans les grilles pour le Bac Pro, principalement dans l'industrie comme la Métallurgie, les services Automobile, la chimie, les Travaux publics, le Commerce de gros... Enfin, l'article traitant de la double finalité du Bac Pro met en exergue la diversité des profils des élèves inscrits en Bac Pro ; ceux-ci déclarent en majorité avoir deux objectifs : avoir le Bac et apprendre un métier et, par ailleurs, jugent leur orientation plutôt positivement. La poursuite d'études semble privilégiée par rapport à l'entrée sur le marché du travail. L'étude souligne donc le caractère hétérogène de la population et remet en cause l'image stéréotypée du « mauvais élève » orienté par défaut en Bac Pro.

(1) L'ensemble des articles paraîtra dans la revue *CPC Études*.

Avant-propos	3
> Le Bac Pro entre évolutions et invariants <b>Par Brigitte Trocmé, Adjointe à la sous directrice, DGESCO A2</b>	7
> La naissance du Baccalauréat de technicien <b>Par Guy Brucy, CNRS-Université Jules Verne d'Amiens</b>	9
> Le Bac Pro « saisi » par l'apprentissage <b>Par Gilles Moreau, GRESCO EA 3815, Université de Poitiers</b>	19
> Les évolutions du Bac Pro : vers un nouveau diplôme ? <b>Par Fabienne Maillard, Université de Lille 3</b>	33
> Le Bac Pro dans la structure des diplômes techniques et professionnels du ministère de l'Éducation nationale avant et après la réforme : rupture ou continuité <b>Par Françoise Kogut-Kubiak et la participation de Christelle Gauthier, CÉREQ</b>	43
> Les mathématiques au Baccalauréat Professionnel (1985-1995) : un enseignement entre formation professionnelle, poursuite d'études et culture générale <b>Par Xavier Sido, Maître de conférences, Université de Lille</b>	63
> Quelle autonomie à l'école en Bac Pro Gestion Administration (BAC GA) <b>Par Mickael Coppet, doctorant, Université de Sherbrooke, Québec et université catholique de l'Ouest, France</b>	75
> Le Baccalauréat Professionnel de la maintenance des véhicules : quelles évolutions de 1990 à 2015 ? <b>Par Solène Zablot et Martine Paindorge, laboratoire EDA, Université Paris Descartes, laboratoire STEF-ENS Cachan</b>	83
> La reconnaissance des Baccalauréats dans les conventions collectives de Branche <b>Par Pascal Caillaux, chargé de recherches CNRS, Université de Nantes</b>	93
> Faire un Baccalauréat Professionnel pour entrer sur le marché du travail ou poursuivre ses études ? Diversité des formes de rapport à l'orientation des bacheliers professionnels inscrits en classe de première et de terminale <b>Par Valérie Capdevielle-Mougnibas et Amélie Courtinat-Camps, Université Toulouse 2</b>	105
Organigramme du bureau DGESCO A2-3	117